

Conseil Municipal du 26 juin 2017

Espace Culturel Capellia - 19h00

ORDRE DU JOUR

Décisions prises par Monsieur le Maire au titre des compétences qui lui sont déléguées par le Conseil Municipal (articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) - (*document joint*)

ACTION FONCIERE ET AFFAIRES JURIDIQUES - M. LE GUEN

1. BILAN DE L'ACTION FONCIERE POUR L'ANNEE 2016

SOLIDARITÉ - MME LE BERRE - MME GUEVEL - MME GUILLET

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DU CCAS + BILAN PLAN HANDICAP 2016 (DOCUMENT JOINT)

CULTURE - MME DINTHEER

3. ADHÉSION A LA FONDATION DU PATRIMOINE

FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION - M. LE GUEN

4. BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016
5. BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016
6. BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – AFFECTATION DU RESULTAT 2016
7. BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017
8. BUDGET ANNEXE CAPELLIA – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016
9. BUDGET ANNEXE CAPELLIA – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016
10. BUDGET ANNEXE CAPELLIA – AFFECTATION DU RESULTAT 2016
11. BUDGET ANNEXE CAPELLIA – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017
12. BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – AJUSTEMENT DE LA SUBVENTION D'EQUILIBRE A VERSER AU BUDGET DU CCAS

13. BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – AJUSTEMENT DE LA SUBVENTION D'EQUILIBRE A VERSER AU BUDGET DE L'ESPACE CULTUREL CAPELLIA
14. GARANTIE D'EMPRUNT A L'ASSOCIATION LES PETITS QUENIAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CRECHE DANS LE QUARTIER DES PERRIERES
15. ACTUALISATION DES TARIFS DE TAXES LOCALES SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE AU 1ER JANVIER 2018

PERSONNEL - M. ROUSSEL

16. RÉGIME INDEMNITAIRE DES ÉLUS
17. CREATION DE POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
18. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE COLLEGE LE GRAND BEAUREGARD ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE POUR LA RESTAURATION DU PERSONNEL COMMUNAL
19. ADHÉSION DE LA VILLE AU SERVICE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DU CENTRE DE GESTION DE LOIRE-ATLANTIQUE POUR L'INTERVENTION DE L'AGENT CHARGE D'UNE FONCTION D'INSPECTION

續續續